

MER 08		8	0
		22	0
JEU 09		7	0
		23	0
VEN 10		1	0
		24	0
SAM 11		9	0
		21	2
DIM 12		9	0
		18	1
LUN 13		9	0
		18	2

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Excoriose**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Mildiou**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Divers**
- **Mesures agro-écologiques**

Stades phénologiques

Les différents stades observés sur le vignoble s'échelonnent : de "sortie des feuilles" pour les situations les plus tardives à "grappes visibles" pour les plus avancées (Gamay, Chardonnay). Plus généralement, le stade observé est de 2-3 feuilles étalées.



1^{er} feuille étalée - IFV



2-3 feuilles étalées

DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière, quelques dégâts de gel ont été recensés au cours de la nuit du 03 au 04 avril, sur le secteur de Lavaur uniquement. Le cumul de pluie de la semaine passée se situe entre 1,5 et 3 mm. Cette semaine, quelques mm sont annoncés à partir de dimanche, selon les prévisions actuelles.

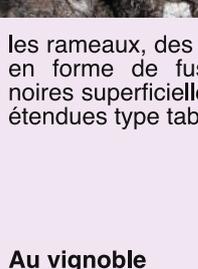
EXCORIOSE

Analyse de risque

Symptômes



En hiver : nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat. A ces nécroses s'ajoutent un étranglement au niveau de l'insertion du bois. Parfois, on observe un blanchiment des rameaux sur les 1ers entre-nœuds.



En saison : sur les rameaux, des nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat.



Au vignoble

Les symptômes sur les bois de taille sont rares. Généralement la problématique a été bien gérée les années précédentes.

Préconisations

Conditions d'intervention

La lutte est uniquement préventive, n'intervenir qu'en présence de symptômes entre les stades « sortie des feuilles » (stade 6 ou stade D) à « 2-3 feuilles étalées » (stade 9 ou stade E).



stade D ou 6



stade E ou 9

La période de sensibilité est en cours. En l'absence de pluie le risque de contamination est nul.

En présence de symptômes et si un risque de pluie est annoncé, deux stratégies sont possibles : **stratégie à 2 applications** : 1 application au stade

« sortie des feuilles » (stade D), 1 application au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuée), 8-10 kg/ha (dose conseillée)*

* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée)*

* *Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (dose homologuée) **CMR, ZNT=50m***

stratégie à 1 application : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 40 % des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

* *Alleato 80 WG, Optix Dispers ; fosetyl Al, 0,4kg/ha (dose homologuée)*

* *Rhodax Express ; fosetyl Al/mancozèbe ; 2kg/ha (dose homologuée) ; 1kg/ha (dose conseillée) **CMR, ZNT=50m***

* *Sillage, Slogan, Chaoline ; fosetyl Al/métirame ; 3kg/ha (dose homologuée), 1,5kg/ha (dose conseillée)*

* *Futura ; phosphonate/dithianon, 3kg/ha (dose homologuée), 1,5kg/ha (dose conseillée) **CMR***

Pour pallier au manque de Sillage/Slogan/Chaoline :
* *Polyram DF, Lutiram ; 1,24kg/ha + Alleato 80 WG, Optix Dispers ; 1,77kg/ha*

* *Polyram DF, Lutiram ; 1,24kg/ha + Redili dissodium phosphonate ; 2,82L/ha*

* *Polyram DF, Lutiram ; 1,24kg/ha + LBG01F34 ; phosphonate de potassium ; 1,93L/ha*

En pratique : Il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare important. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.

Alternatives

Élimination des bois atteints à la taille.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Surveillez les stades et le risque de pluie afin de caler les dates d'intervention.

BLACK-ROT**Analyse de risque**

Une forte pluie lors du stade 2-3 feuilles étalées peut engendrer les toutes premières contaminations sur les parcelles présentant un historique et/ou des baies momifiées. La semaine s'annonce sèche, le risque de contamination est nul.

A retenir

Pas de pluie annoncée, le risque de contamination est nul.

Préconisations

Surveillez le risque de pluie et l'apparition du stade 2-3 feuilles étalées sur les parcelles présentant des facteurs de risques (notamment TRP et dégâts en 2019).

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

OIDIUM**Analyse de risque**

La période de sensibilité commence au stade "2-3 feuilles étalées" sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière. Ce stade est atteint sur la majorité des parcelles.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

A retenir

Surveillez l'avancement des stades sur les parcelles sensibles.

Préconisations

Surveillez l'avancement des stades sur les parcelles à historique.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités* ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée)*.

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose et l'excoriose.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

MILDIU**Analyse de risque**

La maturité des tous premiers oeufs ne sera pas atteinte avant le 16 avril.

Les pluies qui pourront avoir lieu avant cette date ne provoqueront pas de contamination. Une fois la maturité des oeufs atteinte, une pluie d'au moins 12 mm sera nécessaire pour engendrer les contaminations élités.

Préconisations

Il n'y a pas de risque de contamination dans les prochains jours. Aucun traitement n'est à prévoir.

A retenir

La maturité des oeufs n'est pas atteinte.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol de la G1 a débuté en secteur précoce. Ce début de semaine, les premières captures sont signalées sur le secteur de Rabastens.

Analyse de risque

Pensez à mettre en place les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observées en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle. Elle doit être mise en place.

A retenir

Relevez les pièges.

ERINOSE

Analyse de risque

**Symptômes**

Formation de boursouflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.

**Au vignoble**

Quelques symptômes sont recensés, ils sont de faible intensité.

Préconisations

Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade pointe verte. Le stade d'application est dépassé sur les parcelles précoces. Intervenez sur les parcelles plus tardives, ayant subi des fortes attaques en 2019. Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable, permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Intervenez sur les parcelles sensibles.

ESCARGOTS

Analyse de risque

Observations

La présence de ce ravageur est signalée sur le plateau Cordais. Les conditions actuelles ne sont pas favorables à l'activité des escargots, l'importance des dégâts est liée à la pluviométrie.

A retenir

Dernière limite pour la mise en oeuvre des appâts.

Préconisations

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Les granulés doivent être mis en place tôt pour être efficace. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche. Les applications doivent être renouvelées en cas de fortes pluies.

* SluXX HP, Iron Max (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée)

* Metarex TDS, Xenon Pro, Agrilimace EVO, métaldéhyde, 5kg/ha (dose homologuée)

Alternative

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.

DIVERS

Mange-bourgeons: La présence de quelques bourgeons évidés sont signalés sur le secteur de Gaillac.



MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Le travail du sol, une alternative au désherbage chimique

En agriculture conventionnelle, le désherbage mécanique sous le rang est une alternative à l'utilisation des herbicides d'origine chimique. En viticulture biologique c'est la seule solution pour lutter contre les mauvaises herbes.

Il est important d'anticiper, pour bénéficier de bonnes conditions de sol (ni trop gras, ni trop sec) et ne pas intervenir sur des adventices trop développées.

Le choix de l'outil se fera en fonction du type de sol et du moment de l'intervention. Par exemple les lames intercepts sont plus adaptées aux sols légers et les outils rotatifs aux sols argileux.

La mise en oeuvre

Il faut être réactif pour intervenir au bon moment au printemps et à l'automne. Il faut avoir à disposition plusieurs types d'outils et la puissance de traction nécessaire. Il faut posséder les compétences pour l'utilisation du matériel (réglages précis) et la main d'oeuvre disponible (temps de travail d'environ 10 heures/ha/an). Le nombre d'intervention est en moyenne de 4 passages par an.

Coût

Désherbage sous le rang depuis 2012	Moyenne Groupe DEPHY CONV	Moyenne groupe DEPHY BIO	Différence BIO/CONV
Total MO euros/ha (15,2€/h)	48 €	252 €	204 €
Intrants désherbage €/ha	80 €	0 €	-80 €
Amortissement tracteur (13€/ha)	35 €	96 €	61 €
Amortissement matériel (€/ha/ha)	25 €	100 €	75 €
Total en €/ha	188	448	260

Source : Bilan groupe DEPHY ECOPHYTO 2010/2019

Les outils les plus utilisés

	Vitesse	Action	Agressivité par rapport aux racines de la vigne	Déplacement de terre	Etat du sol avant travail	Stade des adventices	Nombre de passages
Décavailleuses	2 à 3 km/h	Retournement de terre et destruction par enfouissement	Important	Important	Sur sol bien ressuyé. Utilisable en sol caillouteux	Développées	2
Lames intercepts	4 à 6 km/h	Travail superficiel	Faible	Faible	Bon travail sur sol déjà fragmenté	Peu développées	4 à 5
Houes rotatives	3 km/h	Binage à plat Sectionnement et arrachage des	Faible pour les racines, mais attention aux ceps	Moyen	Peu de pouvoir pénétrant (attention aux cailloux)	Peu développées	3
Disques de chausage	7 km/h	Coupe les adventices et recouvrement	Faible	Important	Sur sol ressuyé pour éviter une semelle de lissage	Peu développées	3
Disques d'émottage	5 à 7 km/h	Fissure et émiette le sol. Travail le long des souches	Faible	Faible, délimite le rang de l'inter rang	Sur sol ressuyé, attention aux cailloux	Peu développées	3
Etoile de binage	7 à 8 km/h	Travail très superficiel	Faible	Faible	Sur sol déjà fragmenté	Peu développées	4 et plus
Brosses rotatives	jusqu'à 6 km/h	Travail très superficiel, broyage grossier	Faible (attention aux complants)	Faible	Sur sol sec, attention aux cailloux	Développées	2 à 3

Cette liste n'est pas exhaustive, tous les matériels proposés par les constructeurs ne sont pas répertoriés dans ce document.

Les outils décrits ci dessus peuvent être équipés d'un dispositif d'effacement qui peut être mécanique ou hydraulique, certains en sont dépourvus, ils sont plus simples à utiliser.

Le nombre de passages dépendra des exigences du vigneron. L'alternance des outils est préférable afin de pallier le déplacement de terre. Il est conseillé d'effectuer un travail du sol à l'automne afin de butter la terre avec une décavailleuse ou des disques crénelés et au printemps pour déchausser avec une décavailleuse. Ensuite au cours de la saison et selon les besoins (conditions climatiques) l'entretien se fera avec des outils effectuant un travail superficiel : lame intercepts, outil rotatifs, étoile de binage...

Il pourra être nécessaire d'intervenir manuellement (sarclage), afin de dégager le pied des souches.

Prochain bulletin le 15 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Prochain bulletin le 15 avril



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr _ 07.80.56.95.60

